

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 62 (1989)

Heft: 9

Rubrik: Lire - voir - entendre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Les monuments
d'art et d'histoire
du canton de Genève**
Un inventaire scientifique

17, rue de l'Aubépine
1205 Genève

Téléphone (022) 20 15 73

**L'entreprise de la Société d'histoire de l'art
en Suisse**

La Société d'histoire de l'art en Suisse, qui compte environ 11 000 membres, existe depuis juin 1880. Elle fut fondée par des personnalités de la Société suisse des beaux-arts et son premier président fut un Genevois, le peintre Théodore de Saussure. Ses buts généraux, imprégnés d'idéologie patriotique, se définissaient ainsi: «Veiller à la conservation des monuments et des œuvres de l'art historique suisse,... populariser au moyen de publication le goût de l'art historique.» Soutenus par les meilleurs savants de l'époque, au premier rang desquels il faut nommer l'historien de l'art Johann Rudolf Rahn, les efforts de la Société portèrent



Vue aérienne de la rade
et du Rhône.

(Photo Trepper, 1970.)

d'abord sur le sauvetage de quelques monuments précieux, qui firent l'objet des premières publications. Ce n'est qu'après la guerre de 1914-1918 et sans doute stimulé par le climat d'effervescence créé en France par les ravages de la guerre que débuta la grande entreprise nationale de la Société: l'inventaire des «Monuments d'art et d'histoire de la Suisse». Le premier volume parut en 1927. Il était dû à l'architecte Linus Birchler et consacré à Einsiedeln dans le canton de Schwyz. La conception de cet ouvrage, qui s'inspirait des tendances à la description et à l'interprétation

spatiale de l'architecture des inventaires allemands et autrichiens, établit une tradition qui détermina les objectifs de l'inventaire suisse, ses méthodes, sa spécificité et ses limites. D'emblée prévalut – fédéralisme oblige – un découpage cantonal. En collaborant avec chacun des cantons, la Société d'histoire de l'art en Suisse réussit à produire en soixante ans une collection de quatre-vingts volumes, auxquels leur reliure noire

**Programme de l'inventaire genevois
et l'équipe de recherche**

Le programme genevois, adapté aux «Recommandations et prescriptions» de 1984 et qui fait l'objet d'une longue préparation, a prévu un découpage en douze volumes:

- Volume 1: La formation de Genève (développement urbain)
- Volume 2: La haute ville (sans la cathédrale)
- Volume 3: La cathédrale Saint-Pierre
- Volume 4: La basse ville et Saint-Gervais
- Volume 5: La Genève sur l'eau
- Volume 6: La ceinture fazyste
- Volume 7: Les Eaux-Vives et Plainpalais (anciennes communes)
- Volume 8: Le Petit-Saconnex (ancienne commune)
- Volume 9: Les anciens domaines suburbains (XVII^e-XIX^e)
- Volume 10: Les communes rurales du secteur Arve-lac
- Volume 11: Carouge et les communes rurales du secteur Arve-Rhône
- Volume 12: Les communes rurales du secteur Rhône-lac

rehaussée d'or vaut aujourd'hui l'appellation commune de «livres noirs».

En dépit des origines de la Société, le canton de Genève est le dernier, avec celui du Jura, à entreprendre son inventaire. Aujourd'hui cependant l'évolution des conceptions et des connaissances dans le domaine de l'art, de l'architecture, de l'urbanisme et du territoire, comme le bouleversement des données, exigent un élargissement de l'approche et une redéfinition des hiérarchies. Au lieu des «monuments d'art et d'histoire», dont la notion persiste dans le titre de la collection, c'est l'ensemble des biens culturels de l'environnement construit qui sollicite désormais études, protection et mise en valeur. Pour actualiser les méthodes et les champs d'investigation, la Société a publié en 1984, de nouvelles «Recommandations et prescriptions», auxquelles doit se conformer l'inventaire suisse.

**Premier volume à paraître:
La Genève sur l'eau**

Le choix du premier tome s'est rapidement porté sur un thème et un lieu d'importance primordiale, qui n'avaient pas jusque-là été

pris en considération pour d'autres villes lacustres: la Genève construite sur l'eau. Malgré les difficultés qu'il présente, ce choix, approuvé par le chef du Département des travaux publics, paraît d'autant plus judicieux que le paysage du plan d'eau et des rives du lac et du Rhône à Genève connaît une nouvelle fois à la fin du XX^e siècle une phase de grandes transformations.

Etendue du site

Le premier volume de l'inventaire genevois s'occupera de l'espace du lac et du Rhône compris dans le périmètre urbain actuel, des limites de Coligny et de Pregny jusqu'au pont Butin. Une introduction générale donnera place à l'archéologie des premières

Limites chronologiques et contenu de la recherche

Depuis la fin de l'Antiquité jusqu'au XII^e siècle, les données de la Genève sur l'eau sont rares et surtout connues par les découvertes archéologiques. Le développement urbain des rives du lac et du Rhône et l'occupation du plan d'eau ne commencent à être vraiment documentés par des sources écrites qu'à partir de la deuxième moitié du XIII^e siècle. On peut schématiquement diviser cette histoire en trois séquences majeures.

Première étape

La première étape, dynamique, s'amorce probablement dès les premières décennies du XIII^e siècle. Elle est liée à de nouveaux aménagements portuaires, à l'organisation de places et à la construction de maisons gagnées sur l'eau selon un alignement en forme de ville-rue, créée le long des berges et limitée à ses extrémités par des portes. Cette séquence s'achève sans doute vers la fin du XVI^e siècle, après la création de la rue du Rhône sur un dernier comblement, qui clôt la succession des extensions médiévales de la ville sur le lac. Parallèlement, dès le second quart du XV^e siècle, l'ancien bourg de Saint-Gervais sur la rive droite, puis le pont du Rhône avaient déjà connu des campagnes d'urbanisation comparables, tandis qu'entre la ville et les limites des Franchises, s'étendaient les différents faubourgs. La plupart des témoins monumentaux, même les plus prestigieux, de cette première ville basse ont disparu. Seules subsistent les tours de l'Île et du Molard, remaniées par diverses restaurations, des traces importantes du parcellaire et quelques vestiges de maisons anciennes. Mais l'histoire urbaine de ces premiers développements, au bord de l'eau et sur le plan d'eau lui-même, est indispensable à la compréhension de la ville d'aujourd'hui, dont le tracé des rues fut pour l'essentiel fixé pendant ces années-là sans être notablement modifié jusqu'au XIX^e siècle.

Deuxième étape

La deuxième étape, au temps où Genève devenue République devait préserver son indépendance, est de nature essentiellement militaire. Elle se révèle extrêmement violente par l'importance des projets d'emprise sur le plan d'eau, la plupart heureusement non exécutés. L'exploitation du lac et du Rhône à l'intérieur du réduit de la ville passa par une crise, où s'affrontèrent les besoins de la nouvelle installation de pompage hydraulique, de l'industrie, de la salubrité, et ceux du dégagement du courant et de la régularisation du niveau du Léman. Ces exigences contradictoires entraînèrent jusqu'au milieu du XIX^e siècle une rationalisation progressive dans la gestion du plan d'eau et un équilibre subtil des emprises, commandé par l'intérêt économique et les notions d'embellissement de l'espace public. La plus grande opération de comble-

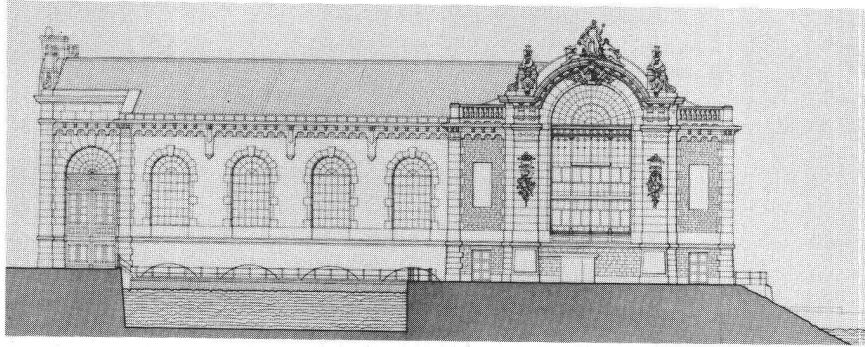


Barrage à rideaux, système Caméré, du pont de la Machine, installé dans le bras droit du Rhône en 1887. Il permet de régler le niveau des eaux du lac selon la Convention intercantonale de 1884.

(Photo Adriana et Gérard Zimmermann, 1988.)

occupations humaines des rives du lac, fortement conditionnées par les variations périodiques des niveaux de l'eau. A ce stade seront sollicitées les collaborations du Service cantonal d'archéologie et de l'Institut d'anthropologie de l'Université. Le «territoire» considéré a été l'objet jusqu'au XX^e siècle de conquêtes permanentes, dont chacune des phases doit être analysée, comprise et restituée avec ses constructions connues les plus significatives.

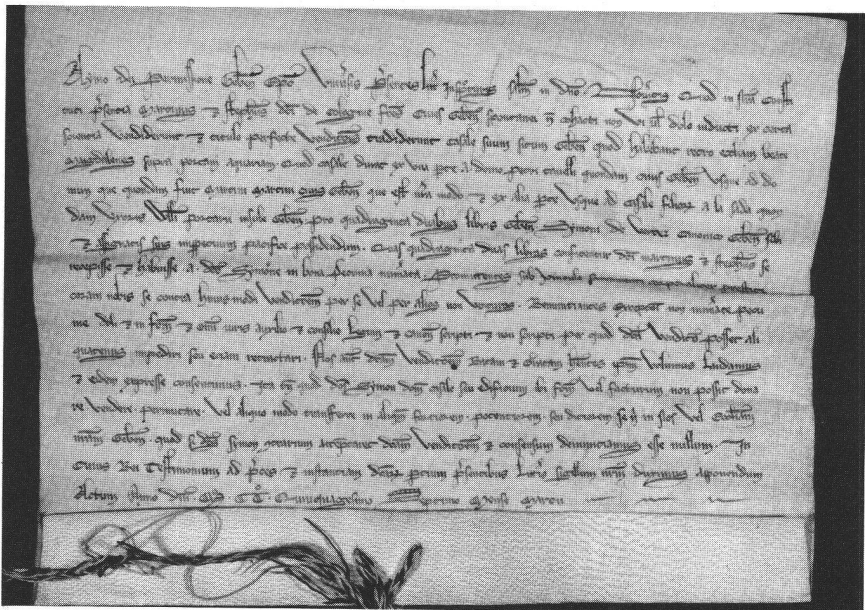
ment fut la création de la place Bel-Air consécutive au gigantesque incendie des ponts du Rhône en 1670. Les différents ports subirent plusieurs déplacements et changements d'affectation. Le sous-sol reçut ses premiers importants réseaux d'as-



Usine des forces motrices de la Coulouvrenière, construite en 1883–1892. Élévation est.

(Relevé de Christophe Zihlmann, 1989; reproduction photographique par Matthias Thomann, 1989.)

sainissement reliés au Rhône, notamment les canalisations des fontaines publiques. A la périphérie de la ville, le long des rives, s'implantèrent les indiennes et les premières maisons et domaines de plaisance. Les débuts de la révolution industrielle genevoise vers 1830, contemporains du premier essor touristique, suscitérent de multiples projets, qui se concrétisèrent en par-



Acte datant de 1258 conservé aux Archives d'Etat de Genève (AEG, actes privés, ventes, portefeuille I/1). Aymon de Grandson, évêque de Genève, approuve la vente de la propriété de Martin et Etienne dits de Coligny au chanoine du Chapitre, Simon de Vercer. La mention de la porte d'Yvoire dans cet acte de 1258 suppose la présence antérieure d'un quartier à l'angle ouest de la place Longemalle.

(Photo Matthias Thomann, 1989.)

ticulier sur l'eau par la construction de nouveaux quais, des ponts des Bergues et de la Machine et par la reconstruction de la machine hydraulique.

Pour cette deuxième séquence, dominée par les travaux de fortifications, la plus grande part des constructions sur l'eau a également disparu. L'impact des ouvrages militaires survit partiellement dans le tracé de la ceinture fazyste et dans des vestiges comme le bastion de l'île Rousseau. Le caractère précaire des bâtiments industriels, bains, lavoirs, latrines, etc., tous construits en bois et la plupart sur pilotis, les condamnait à disparaître. L'édifice public le plus prestigieux des Rues-Basses, les halles du Molard plusieurs fois reconstruites, garde

encore pour sa part l'essentiel de son architecture de la fin du XVII^e siècle, tandis que les dernières maisons privées de l'Ancien Régime sont menacées de disparition. La plupart des fontaines publiques alimentées par la première machine d'Abeille de 1709 sont conservées, de même que celles en nombre croissant qui témoignent, au XIX^e siècle, des progrès de l'hygiène. Les autres constructions qui subsistent en ville, les quais sur les deux rives et quelques éléments de leurs fronts d'immeubles, des bâtiments publics comme les halles de l'île, le marché couvert de Bel-Air (actuel Crédit Lyonnais) et la machine hydraulique, participent en grande partie des efforts d'embellissement et de régularisation dirigés par l'ingénieur cantonal Guillaume-Henri Dufour dans la première moitié du XIX^e siècle. Quelques maisons et villas suburbaines sont jalousement préservées dans l'écrin des parcs publics.

Troisième étape

La troisième étape se déroule sur une cadence effrénée. La révolution industrielle et urbaine s'intéressa au plan d'eau comme source d'énergie, terrain à bâtir, espace de circulation et de parage. Mais l'industrie touristique imposa à cette conquête les limites de la préservation du paysage, rectifié et mis en scène pour un nouveau type de consommation. Les quais se prolongèrent jusqu'aux communes suburbaines, exigeant à chaque fois d'immenses travaux de comblement du lac. Les ponts se multiplièrent pour établir entre les deux rives les nouvelles communications appelées par l'extension de la ville. Les promenades et les parcs, gagnés sur les terrains militaires au temps de l'ingénieur Dufour, furent entièrement recréés. Dans le plan de la nouvelle ville bâtie sur les terrains des fortifications, les ports et la rade dessinent une ample avancée sur le lac complètement inédite, concrétisant l'idée de ville ouverte. En aval, les grands travaux de régularisation des eaux du lac bouleversèrent l'usage et le paysage des rives du Rhône, firent disparaître toutes les anciennes constructions de l'île et les derniers moulins, canalisèrent et divisèrent le fleuve, commandèrent par un barrage les niveaux de l'eau et finalement firent jaillir le jet d'eau, symbole de la Genève hydraulique.

L'inventaire architectural de cette troisième séquence porte sur les ouvrages de génie civil et sur les aménagements offerts au délassement et au plaisir de la vue. Il englobe l'ensemble des constructions des rives, les immeubles de luxe des fronts de quai, les hôtels, le Kursaal, les bâtiments administratifs et bancaires du centre-ville voisins des rives, les usines, mais aussi les monuments, les fontaines, les édicules, etc. Sur l'eau, il prend en compte les installations portuaires, les phares, les bains, les lavoirs, les ponts, les quais. Il comprend l'usine des forces motrices de la Coulouvrenière.